Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 9 (1959)

Heft: 1

Buchbesprechung: Les Frontières européennes de l'U.R.S.S., 1917-1941 [éd. p. Jean-Babtiste Duroselle]

Autor: Aguet, Jean-Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

zeitigen, die für die Beschäftigung mit der Geschichte des neunzehnten Jahrhunderts auf jeden Fall fruchtbar sein dürften.

Zürich *Hans C. Huber*

Les Frontières européennes de l'U. R. S. S., 1917—1941. Recueil d'études sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle. Paris, Armand Colin, 1957. Gr. in-8°, 354 p., 4 cartes (Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques, n° 85).

«Dans la perspective des études soviétiques et de la science politique, nous nous sommes proposés un objectif modeste, mais, croyons-nous, utile aux chercheurs futurs: celui d'étudier les frontières européennes de la Russie soviétique entre les deux guerres mondiales»: ainsi s'exprime M. Duroselle en introduisant l'ouvrage collectif rédigé sous sa direction, ouvrage qui se veut groupement de monographies sur l'un des sujets — de science politique ou d'histoire, peu importe — les plus rarement traités dans les recherches scientifiques sur le sort des communautés humaines. On sait le sort qu'a connu dans la civilisation américaine cette notion, cette «idée» de frontière; l'ouvrage recensé ici montre que l'U. R. S. S. fut aussi marquée dans son histoire par cette préoccupation. La première étude, signée du R. P. Calvez, spécialiste du droit international soviétique, souligne, si besoin était, l'importance du facteur idéologique dans l'élaboration d'une doctrine de la frontière dans la Russie d'après Octobre. Doctrine de la frontière qui a d'ailleurs varié: à la thèse antiannexionniste et largement internationaliste, née de l'enthousiasme révolutionnaire de 1917, a succédé, avec l'échec de la révolution mondiale, une thèse qui fait du droit international public une simple procédure destinée à organiser des relations d'équilibre de forces entre Etats. Finalement cette dernière fut supplantée par la doctrine dont l'ancien procureur général d'Etat Andrei Visinskij fut le défenseur: une doctrine qui marquait un retour à des conceptions «classiques» du droit international avec ses catégories étatiques et de souveraineté. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, avec le corollaire nécessaire de l'expression de la volonté populaire quant à toute fixation de frontière territoriale, devint le fondement même de cette idéologie, souffrant d'ailleurs des exceptions de taille, telles que les exigences stratégiques ou de sécurité contre l'agression, les droits historiques, qui réintroduisent dans le droit soviétique des notions «impérialistes» de «frontières naturelles» ou de droits acquis. «L'édifice de la doctrine soviétique de la frontière est devenu complexe et nuancé», conclut le R. P. Calvez qui souligne encore que ce retour à une doctrine «classique» est provisoire dans l'idée des théoriciens soviétiques, mais provisoire pour une durée indéterminée.

C'est à M. Stuart Schram qu'est échu le sort de mener à bien la première étude proprement historique, portant sur l'U. R. S. S. et les Etats baltes.

En se fondant sur toutes les sources actuellement accessibles, au besoin en interrogeant des témoins, encore vivants et en exil, des événements baltes, l'auteur a réussi à mettre sur pied une étude d'histoire diplomatique régionale de première importance. Il apparaît nettement, à le lire, des rapports étroits entre le développement des relations internationales à l'échelle de l'Europe — de Versailles à Locarno et au pacte Briand-Kellog, de l'échec de la sécurité collective au pacte germano-soviétique de 1939 — et celui des relations de la Lettonie, de l'Estonie et de la Lithuanie avec leurs voisins soviétiques, polonais et allemands: le sort de trois petites communautés aux structures très variées, voire contradictoires au point de les empêcher de constituer, à l'exemple des Etats scandinaves, un bloc régional, dépend nettement et avant tout des rapports germano-soviétiques; leur sort fut scellé par la répartition des zones d'influence entre Allemands et Soviétiques par les accords d'août et septembre 1939. On comprend dès lors que l'auteur se soit étendu sur le rôle des Etats baltes dans les négociations de l'été qui précéda la guerre, apportant une contribution, sur ce point importante, à l'histoire très complexe et encore très incomplètement connue des derniers mois de paix de 1939. Sans cesse, dans les négociations de Moscou avec Londres ou Paris, ou avec Berlin, les Etats baltes apparaissent comme des atouts, surtout au moment où se pose la question des garanties de frontières.

Même problème de frontière paraît avoir pesé encore plus lourdement dans le cas des relations soviéto-polonaises qui ne furent jamais excellentes, alors que pouvait être posé le problème de l'Ukraine ou de la Russie Blanche, partagés en deux. La Pologne avait constamment joué — comme le souligne M. Bernard Goriély — la carte allemande dès 1934 et ce n'est que quelques semaines après l'accord de Munich que les chefs polonais réalisèrent la menace qui pesait sur leur pays; la Pologne joua, elle aussi, un rôle capital dans les négociations de 1939: ses frontières seraient-elles garanties contre une agression. Le problème de la Roumanie est comme un chapitre nouveau — évoqué par Mlle Chantal Beaucourt — de la question d'Orient dans le cadre de la politique étrangère russe. 1918—1936: pas de relations diplomatiques, l'U. R. S. S. refusant de reconnaître la situation de fait créée en Bessarabie. Dans ce cas, la position respective de l'Allemagne et de l'U. R. S. S. joua également, Bucarest étant lié économiquement avec Berlin, tout en cherchant des garanties de sécurité à Moscou dès 1936, tentant ainsi de réaliser une irréalisable politique d'équilibre qui se termina par les événements de juin 1940. Le cas de la Finlande peut, lui aussi, prendre place dans ce cadre des relations germano-soviétiques, notamment à partir de 1930 où se firent jour dans les pays riverains de la Baltique et plus particulièrement en U. R. S. S. des tendances révisionnistes qui devinrent de plus en plus dynamiques dès 1939. Il est très net, les documents diplomatiques allemands le prouvent abondamment, que Berlin exécuta les accords de Moscou sur les partages d'influence en ce qui concerne la Finlande, avec laquelle l'Allemagne se trouvait liée depuis la guerre d'indépendance finlandaise, de façon

scrupuleuse, Helsinki se trouvant isolé en fin de compte et obligé à capituler. De toutes ces études ressort l'évolution de la politique extérieure soviétique de Litvinov à Molotov, des tentatives de «pacte du Nord», de sécurité collective aux mesures de précaution contre la menace d'agression allemande consistant à reporter le plus loin possible, pendant qu'il en est temps, la frontière soviétique vers l'Ouest. Ces cinq études constituent donc une mise au point de valeur qu'on ne saurait négliger.

Lausanne *Jean-Pierre Aguet*